

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMANS GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTA VOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMASJON OG PRØVINGSKOMITEEN
INFORMATIONS-OG PRØVINGSKOMITÉET
INFORMATIONS-OG PRØVINGSKOMITÉET
INFORMATIONS-OG PRØVINGSKOMITÉET

INFORMATION **NOTE D'INFORMATION**
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG **NOTA DI INFORMAZIONE**
INFORMATION MEMO **INFORMATIE DOCUMENT**

INFORMASJON OG PRØVINGSKOMITEEN
INFORMATIONS-OG PRØVINGSKOMITÉET
INFORMATIONS-OG PRØVINGSKOMITÉET

Brussels, February 1974
COMMUNIQUE SUR LA PROMOTION
DU NUCLEAR ENERGY
PROMOTING THE USE OF NUCLEAR ENERGY

The Commission has recently forwarded a Communication and draft Decision to the Council regarding a full programme of action to promote the use of nuclear energy in the Community¹. This programme comes within the framework of the commitments undertaken by the Commission when it put forward its "Guidelines and priority action for a Community energy policy" in May 1973. Since then, current awareness of and interest in this subject have increased still further, following the developments on the world petroleum market, currently in a state of acute crisis, the outcome of which is still impossible to predict.

By the end of 1975 the Commission will, in its third illustrative nuclear programme, report on nuclear developments in the Community and also forward to the Council a new comprehensive communication on what action is to be taken under this plan.

Naturally, if the situation warranted it, the Commission might be obliged to forward supplementary proposals to the Council in the meantime.

There are three aspects to the action under consideration; to begin with, the Commission is laying emphasis on:

1. Protection of the public's health and conservation of the environment

A number of analyses, reviews, studies and draft Directives are envisaged in this context, their aim being to strengthen the measures taken to make nuclear energy safe.

Action taken under the programme will concern in particular the radiation risk from nuclear power plants, the associated thermal effects, transport and storage of radioactive substances and the technical safety of nuclear power plants.

2. An industrial, scientific and technological base is the second aspect of nuclear development being considered by the Commission. The Commission believes there is still progress to be made in the very varied sectors affecting industry, such as the proper functioning of equipment - i.e. mainly the reliability thereof - the effective implementation of a common market in such equipment and the practical possibilities of gaining export markets.

¹See Doc. COM(74)10.

3. Finally, the Commission feels that the problems of the supply of nuclear fuels should likewise be tackled jointly. The Community's own resources of economically-workable natural uranium are too small to support the medium and long-term growth of a source of energy which, well before the turn of the century should be providing one third of the energy supplies for all the Member countries. The Commission is at present drafting proposals on these problems which it will forward to the Council in due course.

The Commission would also recall its earlier proposals to create European capacities for uranium enrichment; these proposals have yet to be discussed by the Council.
~~THE END~~

ALSMANDENS GRUPPE
SPRECHER GRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, février 1974

PROMOTION DE L'UTILISATION DE L'ENERGIE NUCLEAIRE

La Commission vient de transmettre au Conseil une communication et un projet de décision qui concernent un large programme d'action destiné à promouvoir l'utilisation de l'énergie nucléaire dans la Communauté*). Ce programme s'inscrit dans le cadre des engagements que la Commission a pris en présentant les "Orientations et actions prioritaires pour une politique énergétique communautaire" en mai 1973. Depuis lors, l'actualité et l'intérêt de ce sujet se sont encore accrus par suite de l'évolution du marché pétrolier mondial, marqué à l'heure actuelle par une crise aigüe aux conséquences encore imprévisibles.

À l'échéance de 1975, dans son troisième programme indicatif nucléaire, la Commission fera rapport sur le développement nucléaire dans la Communauté et présentera par ailleurs au Conseil une nouvelle communication globale relative aux suites à donner à ce plan d'action.

Bien entendu, si la situation le justifiait, la Commission pourrait entretemps être conduite à présenter des propositions complémentaires au Conseil.

Les actions considérées apparaissent sous trois volets; la Commission met tout d'abord l'accent sur :

1. La protection de la santé des populations et la préservation de l'environnement.

Dans ce contexte, un ensemble d'analyses, d'examens, d'études et de projets de directives est prévu dans le but de renforcer les mesures prises pour faire de l'énergie nucléaire une énergie sûre.

Les actions du programme concernent notamment le risque radiologique des installations nucléaires, les effets thermiques associés, le transport et le stockage de matières radioactives et la sécurité technique des usines électro-nucléaires.

2. L'assise industrielle, scientifique et technologique est le deuxième aspect du développement nucléaire que la Commission prend en considération. Elle estime que des progrès doivent encore être faits dans les secteurs très divers qui touchent à l'industrie, comme par exemple le bon fonctionnement des équipements, c'est-à-dire principalement leur fiabilité, la réalisation effective du marché commun de ces équipements et les possibilités pratiques de conquérir les marchés d'exportation. Par ailleurs, la Commission insiste une nouvelle fois sur la nécessité de mettre en oeuvre au plan de la Communauté une politique scientifique et technologique dont l'énergie nucléaire doit être l'un des objectifs principaux en raison des vastes possibilités qu'elle offre mais aussi en raison du coût élevé de leur mise au point.

*) Voir doc. COM(74) 10

3. Enfin, les problèmes de l'approvisionnement en combustibles nucléaires méritent également, selon la Commission, d'être traités en commun. Les ressources propres de la Communauté en uranium naturel pouvant être produit à des conditions économiquement satisfaisantes, sont trop modestes pour assurer à moyen et à long terme la croissance d'une source d'énergie qui devrait, bien avant la fin du siècle, assurer le tiers de l'approvisionnement énergétique de l'ensemble de nos pays. La Commission prépare actuellement des propositions relatives à ces problèmes qu'elle soumettra en temps utile au Conseil.

Par ailleurs, elle rappelle ses propositions antérieures visant la création de capacités européennes d'enrichissement de l'uranium qui doivent encore être discutées par le Conseil.